



États financiers consolidés
25 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe Colabor Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 25 décembre 2021 et au 26 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020;
- les états consolidés de la situation financière au 25 décembre 2021 et au 26 décembre 2020;
- les notes complémentaires, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 25 décembre 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Test de dépréciation du goodwill et de la marque de commerce – division Norref

Renvoi à la note 2, Principales méthodes comptables, et à la note 14, Perte de valeur, aux états financiers consolidés.

La valeur comptable du goodwill et de la marque de commerce de la division Norref totalisait 22 M\$ au 25 décembre 2021. La direction soumet les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles un goodwill ou des marques de commerce ont été affectés à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles se sont dépréciées. Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans « Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles » aux états consolidés du résultat. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. La Société utilise la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente pour procéder au test de dépréciation du goodwill et de la marque de commerce de la division Norref. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de l'UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt avant impôts aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer la détermination de l'UGT par la direction.
- Évaluer la façon dont la direction a déterminé la valeur recouvrable, notamment
 - tester le caractère adéquat de la méthode utilisée et l'exactitude arithmétique des flux de trésorerie actualisés;
 - tester les données sous-jacentes utilisées dans les flux de trésorerie actualisés;
 - évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes, notamment le taux de croissance des ventes et le BAIIA, en tenant compte du budget approuvé par le conseil d'administration et des rendements actuels et passés de l'UGT;
 - Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation nous ont prêté assistance dans l'évaluation du caractère adéquat du taux d'actualisation utilisé par la direction en fonction des données de sociétés comparables qui sont disponibles.



Question clé de l'audit

La direction établit des projections des flux de trésorerie actualisés pour les cinq premiers exercices sur la base du budget de l'exercice suivant. Ces projections ont été préparées en se basant sur des hypothèses clés, notamment le taux de croissance des ventes, le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA ») et le taux d'actualisation.

Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison de l'importance du goodwill et de la marque de commerce ainsi que du jugement exercé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, notamment son recours à des hypothèses clés qu'elle a formulées. Il en découle un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures liées aux hypothèses clés utilisées par la direction. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation nous ont prêté assistance dans l'application de nos procédures.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- tester les informations fournies dans les états financiers consolidés, en particulier celles portant sur la sensibilité des hypothèses clés utilisées par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 25 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A126402

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	52 semaines	
		2021	2020
		\$	\$
Ventes	4	475 761	461 319
Coût des marchandises vendues		395 690	384 500
Marge brute		80 071	76 819
Charges d'exploitation	6	54 954	48 215
Amortissements	11,12 et 13	14 088	15 112
(Revenus) frais non liés aux opérations courantes	7	(3 768)	1 811
Résultat opérationnel		14 797	11 681
Charges financières	22	5 109	6 712
Résultat avant impôts		9 688	4 969
Charge d'impôts	8	1 435	1 171
Résultat net lié aux activités poursuivies		8 253	3 798
Résultat net lié aux activités abandonnées	5	(411)	(12 410)
Résultat net		7 842	(8 612)
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	9	0,08	0,04
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	9	—	(0,12)
Résultat net par action de base et dilué	9	0,08	(0,08)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	52 semaines	
		2021	2020
		\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies		8 253	3 798
Autres éléments du résultat global devant être reclassés ultérieurement au résultat net:			
Variation de la juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt désigné comme élément de couverture des flux de trésorerie	24	145	—
Impôts correspondants		(38)	—
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies		107	—
Résultat global lié aux activités poursuivies		8 360	3 798
Résultat net lié aux activités abandonnées		(411)	(12 410)
Autres éléments du résultat global ne devant pas être reclassés ultérieurement au résultat net:			
Réévaluation de l'obligation au titre du régime à prestations déterminées	21	117	(899)
Impôts correspondants		(31)	240
Autres éléments du résultat global lié aux activités abandonnées		86	(659)
Résultat global lié aux activités abandonnées		(325)	(13 069)
Résultat global		8 035	(9 271)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital- actions \$	Options de conversion des débentures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 26 décembre 2020		256 300	1 742	4 011	(173 486)	—	88 567
Résultat net		—	—	—	7 842	—	7 842
Autres éléments du résultat global		—	—	—	86	107	193
Résultat global		—	—	—	7 928	107	8 035
Conversion de débentures	17,19	708	(24)	—	—	—	684
Rachat de débentures	17	—	(1 718)	1 718	—	—	—
Régime de rémunération à base d'actions	21	—	—	304	—	—	304
Solde au 25 décembre 2021		257 008	—	6 033	(165 558)	107	97 590

	Note	Capital- actions \$	Options de conversion des débentures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 28 décembre 2019		256 296	1 742	3 706	(161 641)	—	100 103
Incidence de l'adoption d'IFRS 16		—	—	—	(2 574)	—	(2 574)
Solde redressé au 29 décembre 2019		256 296	1 742	3 706	(164 215)	—	97 529
Résultat net		—	—	—	(8 612)	—	(8 612)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(659)	—	(659)
Résultat global		—	—	—	(9 271)	—	(9 271)
Régime de rémunération à base d'actions	21	—	—	309	—	—	309
Exercice d'options d'achat d'actions	21	4	—	(4)	—	—	—
Solde au 26 décembre 2020		256 300	1 742	4 011	(173 486)	—	88 567

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	52 semaines	
		2021	2020
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net lié aux activités poursuivies		8 253	3 798
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Impôts différés	8	1 490	1 199
Amortissements		14 088	15 112
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		—	(152)
Charges financières	22	5 109	6 712
Autres		587	451
		29 527	27 120
Variation nette du fonds de roulement	23	(10 775)	9 316
		18 752	36 436
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11	(1 727)	(1 343)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles	11	8	210
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12	(511)	(678)
Autres		388	1 221
		(1 842)	(590)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette de la facilité de crédit	16	35 500	(2 000)
Paiement des obligations locatives	13	(8 162)	(7 962)
Augmentation de la dette subordonnée	16	15 000	—
Remboursement de la dette subordonnée	16	(12 000)	(3 000)
Frais de financement payés	16	(619)	(204)
Charges financières payées	22	(4 320)	(6 354)
Rachat des débetures convertibles	17	(49 316)	—
		(23 917)	(19 520)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités poursuivies		(7 007)	16 326
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées	5	(181)	(1 697)
Trésorerie et équivalent de trésorerie (endettement bancaire) au début		9 194	(5 435)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin		2 006	9 194
Autres informations à fournir sur les flux de trésorerie-activités opérationnelles			
Impôts reçus		(89)	(543)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Au 25 décembre 2021 \$	Au 26 décembre 2020 \$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 006	9 194
Clients et autres débiteurs	10	45 745	34 416
Stocks		38 692	35 266
Autres		1 921	1 943
		88 364	80 819
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	5 568	6 122
Immobilisations incorporelles	12	22 855	26 569
Actifs au titre de droits d'utilisation	13	33 471	38 450
Goodwill		70 813	70 813
Actif d'impôts différés	8	4 775	6 351
Autres	13	3 588	4 876
		141 070	153 181
Total des actifs		229 434	234 000
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	15	43 667	38 519
Portion à court terme de la dette à long terme	16	3 000	—
Déventures convertibles	17	—	49 812
Portion à court terme des obligations locatives	13	7 828	8 828
Autres		212	697
		54 707	97 856
Passifs non courants			
Dette à long terme	16	46 989	11 860
Obligations locatives	13	27 471	32 805
Obligation au titre de la retraite	21	2 658	2 887
Passif d'impôts différés	8	19	25
		77 137	47 577
Total du passif		131 844	145 433
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		97 590	88 567
Total du passif et des capitaux propres		229 434	234 000

Engagements (Note 20)

Éventualité (Note 27)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1 Nature des activités

Groupe Colabor Inc. (ci-après la « Société ») est une société qui effectue la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole GCL.

La fin de l'exercice de la Société est le dernier samedi du mois de décembre. Un exercice financier standard de Colabor est composé de treize périodes de quatre semaines chacune; les trois premiers trimestres sont composés de trois périodes chacun et le dernier trimestre, de quatre. Les ventes et le résultat net de la Société sont proportionnellement moins élevés aux premier, deuxième et troisième trimestres et plus élevés au quatrième trimestre puisque celui-ci compte en général 33 % plus de périodes d'opérations que les autres trimestres de l'exercice. De plus, il est à noter que les ventes de la Société sont saisonnières. Ainsi, le volume des ventes du premier trimestre est généralement moins élevé en comparaison aux autres trimestres (voir ci-dessous pour la situation liée à la pandémie). Les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020 comptaient chacun 52 semaines.

Covid-19

Au courant de l'exercice 2021, la pandémie de Covid-19 ("pandémie") a continué d'affecter les marchés dans lesquels la Société et ses fournisseurs évoluent ainsi qu'à avoir une incidence sur la demande des clients, impactant à la baisse les ventes. La Société subissait toujours les conséquences des restrictions gouvernementales maintenues au Québec, notamment les limites sur l'accueil des clients dans les restaurants, malgré la levée graduelle de certaines restrictions à la fin du deuxième trimestre, dont la reprise du service en salles à manger et sur les terrasses et la réouverture de plusieurs restaurants. Le 30 décembre 2021, le gouvernement du Québec a de nouveau annoncé des nouvelles mesures fermant les salles à manger des restaurants du 31 décembre 2021 au 31 janvier 2022. Il est prudent de prévoir que les perturbations pourraient encore persister dans les prochains trimestres dans le créneau de la restauration compte tenu du risque toujours présent de l'arrivée de nouveaux variants du virus et du retour graduel des travailleurs et du tourisme, tout comme les conséquences à plus long terme sur l'économie et les règles sanitaires qui s'appliqueront.

La durée et l'incidence de la pandémie étant pour le moment inconnues, il est impossible pour la direction d'estimer de façon fiable l'étendue et l'impact de ces développements, de même que l'incidence sur les résultats financiers et la situation financière de la Société pour l'exercice à venir. Dépendamment de l'occurrence de nouvelles vagues de cette pandémie, de leur ampleur et des changements de l'industrie, les impacts pourraient être significatifs.

2 Principales méthodes comptables

Généralités

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou IFRS), tel que publié par l'International Accounting Standard Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note, lesquelles ont été appliquées de la même manière durant les deux exercices.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société lors de la réunion tenue le 25 février 2022.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de l'obligation au titre de la retraite qui est évaluée à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime de retraite ainsi que les instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales qu'elle contrôle.

La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles qui ont un impact significatif sur les rendements de l'entité. Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse. Groupe Colabor Inc. détient 100 % des filiales suivantes : Les Pêcheries Norref Québec inc. (« Norref »); Gestion Colabor inc.; Colabor, société en Commandite; et Transport Paul-Émile Dubé ltée.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupe ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de la Société dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la Société et qui : représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte; fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des découverts bancaires, de dépôts à vue, des placements très liquides pouvant facilement être convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition, des dépôts en circulation et des chèques émis et non encaissés.

Comptabilisation des produits

Les ventes de marchandises constituent la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant aux états consolidés du résultat sont comptabilisées lorsque la Société a transféré le contrôle des marchandises aux clients, soit à la livraison des marchandises et que toutes les obligations de prestations sont remplies. Les montants comptabilisés au titre des ventes de marchandises représentent la juste valeur de la contrepartie reçue de la part de tiers pour des ventes de marchandises, excluant les taxes sur les produits et services, et déduction faite des retours, rabais et remises. À ce moment, il n'y a plus de conditions autres que le passage du temps pour que le paiement soit dû. Dans le cas des ventes directes aux clients, la Société comptabilise les produits au net puisqu'elle ne contrôle pas les stocks et n'est pas exposée au risque de ceux-ci.

La Société comptabilise les remises aux clients à titre de diminution du prix de vente aux états consolidés du résultat. La Société comptabilise ces remises lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elles se réalisent et qu'elles puissent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Un passif contractuel est comptabilisé pour les remises estimées à payer aux clients.

Remises des fournisseurs

La Société comptabilise les remises des fournisseurs en diminution du prix des marchandises des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auquel cas la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de réduction des charges opérationnelles. Également, la Société comptabilise à titre de produits les remises fournisseurs obtenues à l'égard des ventes directes aux clients.

La Société comptabilise les remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et qu'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions

contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque exercice.

Impôts sur le résultat

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Elles sont constatées aux états consolidés du résultat et du résultat global, sauf pour les impôts liés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres. L'impôt différé concernant des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global est également comptabilisé aux autres éléments du résultat global.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des administrations fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable, qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporaires liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporaires et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes administrations fiscales.

Résultat par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société, ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Pour le calcul du résultat dilué, il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure. Les actions ordinaires potentielles sont en lien avec les débetures convertibles et les options d'achat d'actions.

Secteurs opérationnels

En conformité avec l'IFRS 8 Secteurs opérationnels, la Société présente et divulgue l'information sectorielle en fonction de la structure de gestion et de la manière que la direction évalue la performance de chacun des secteurs. La Société évalue la performance des secteurs selon le résultat opérationnel avant les revenus ou frais non liés aux opérations courantes, l'amortissement, les charges relatives au régime de rémunération à base d'actions, les charges financières ainsi que la charge d'impôts. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

Les secteurs d'exploitation présentés sont déterminés en fonction de la structure de gestion de la Société et rendent compte de la manière dont la direction en évalue leur rendement.

La Société compte deux secteurs opérationnels : la distribution de produits alimentaires (secteur Distribution) et la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs (secteur Grossiste).

Stock

Le stock est évalué au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à l'endroit et dans l'état où il se trouve, déduction faite des remises des fournisseurs.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulées. Le coût d'acquisition comprend les frais engagés pour acheter et installer les actifs en question.

Le terrain n'est pas amorti. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Équipements	De 5 à 15 ans
Véhicules routiers	De 7 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée initiale des baux : de 10 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service et est présenté à la rubrique « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les charges opérationnelles.

Immobilisations incorporelles**Logiciels de distribution et relations client**

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées.

Le coût d'acquisition des logiciels de distribution tient compte des frais engagés pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et répondent aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles.

Leur amortissement est calculé selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Logiciels de distribution	De 4 à 7 ans
Relations clients	De 2 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service et est présenté à la rubrique « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Marques de commerce

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné que la direction n'a pas l'intention de s'en départir et sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué des pertes de valeur cumulées.

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les UGT auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins à toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou UGT sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans « Perte de valeur sur goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles » aux états

consolidés du résultat. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa juste valeur, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt avant impôts aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou UGT et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux UGT sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'UGT.

Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la Société est preneur sont comptabilisés à titre d'actif au titre de droits d'utilisation et d'obligation locative à l'état consolidé de la situation financière.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût comprenant le montant de l'obligation locative initiale ajusté des paiements de location versés avant ou à la date de prise en effet du contrat ainsi que des avantages incitatifs, des coûts directs initiaux et des coûts de restauration, s'il y a lieu. Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et les pertes cumulées. Ils sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

L'obligation locative est égale à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs actualisés au taux implicite du contrat de location, s'il est possible de le déterminer ou au taux marginal de la Société. Les paiements de loyers futurs incluent les éléments suivants :

- Les paiements fixes et les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- Le prix d'exercice de l'option d'achat lorsque la Société a une certitude raisonnable de l'exercer; et
- Les pénalités en cas de résiliation du contrat de location, si la Société prévoit résilier avant la fin de l'échéance.

La Société utilise l'exemption permise pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent a une faible valeur et ceux dont la durée est inférieure à douze mois.

Instruments financiers

a) Classement

La Société détermine le classement des instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale et les classe dans les catégories suivantes aux fins de l'évaluation :

- instruments qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur, soit à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG); et
- instruments qui seront évalués au coût amorti.

Le classement des instruments d'emprunt découle du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ceux-ci. Les actifs qui sont détenus pour la perception de flux de trésorerie contractuels et pour lesquels ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les instruments de capitaux propres qui sont détenus à des fins de transaction (y compris tous les instruments dérivés sur actions) sont classés comme étant à la JVBRN. Pour ce qui est des autres instruments de capitaux propres, la Société peut faire le choix irrévocable (soit instrument par instrument), au jour de leur acquisition, de les désigner comme étant à la JVAERG. Les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à moins qu'ils doivent être évalués à la JVBRN (comme les instruments détenus à des fins de transaction ou les dérivés) ou que la Société ait choisi de les évaluer à la JVBRN.

Les actifs et passifs financiers suivants sont évalués au coût amorti: les clients et débiteurs, le découvert bancaire, les fournisseurs et autres créiteurs, la dette à long terme et les débentures convertibles. Le contrat de swap de taux d'intérêt est évalué à la juste valeur.

b) Évaluation

Instruments financiers au coût amorti

Les instruments financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti, diminué de toute perte de valeur.

Instruments financiers à la JVBRN

Les instruments financiers à la JVBRN sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les frais de transaction sont passés en charges dans les états consolidés des résultats. Les profits et pertes réalisés et latents découlant des variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à la JVBRN sont inclus dans les états consolidés des résultats de la période pendant laquelle ils surviennent. Lorsque la direction a choisi de comptabiliser un passif financier à la JVBRN, les variations liées au risque de crédit propre à la Société seront comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

c) Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues liées aux instruments d'emprunt comptabilisés au coût amorti et à la JVAERG. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit. Pour les clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par l'IFRS 9, selon laquelle les pertes attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées depuis la comptabilisation initiale des clients.

d) Décomptabilisation

Actifs financiers

La Société décomptabilise les actifs financiers uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration, ou lorsqu'elle transfère les actifs financiers et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété à une autre entité. Les profits et les pertes résultant de la décomptabilisation sont généralement comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

La Société applique le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues à ses comptes clients. Selon ce modèle, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers.

La Société considérera qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est peu probable que la partie endettée s'acquitte de ses obligations. Les comptes clients qui sont considérés en souffrance, mais non irrécouvrables sont ceux qui sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qui devraient être recouvrés. Tout compte client qui est en souffrance depuis plus de 90 jours ou qui est considéré comme improbable est radié. Pour déterminer si une partie endettée est en défaut, la Société prendra en compte des indicateurs qualitatifs (défaillance d'un débiteur, restructuration d'un montant dû à la Société à des conditions que la Société ne considérerait pas autrement, ou des indications qu'un débiteur ou un émetteur puisse faire faillite) et des données quantitatives et développées en interne et obtenues de sources externes.

Passifs financiers

La Société décomptabilise les passifs financiers uniquement lorsque les obligations qui en résultent sont éteintes, qu'elles sont annulées ou expirées. La différence entre la valeur comptable d'un passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée ou à payer, y compris les actifs non monétaires transférés ou les passifs pris en charge, est comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

e) Instruments financiers dérivés et couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date à laquelle est conclu le contrat de dérivé et sont par la suite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte dépend de la désignation de l'instrument financier dérivé comme instrument de couverture et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société a désigné son contrat de swap de taux d'intérêt comme étant de la couverture de flux de trésorerie.

La Société consigne, au début de la transaction, la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et de sa stratégie des différentes opérations de couverture. La Société consigne également, au début de la couverture et de façon continue par la suite, son évaluation qui vise à déterminer si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces dans la compensation des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert. Le montant total de la juste valeur d'un instrument financier dérivé est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée de vie résiduelle de l'élément couvert est de plus de 12 mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée de vie résiduelle est de moins de 12 mois.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans le résultat global consolidé. Les gains et les pertes liés à la partie non efficace sont immédiatement enregistrés dans l'état consolidé des résultats. Les montants accumulés en capitaux propres sont convertis en profits ou pertes contre le gain (perte) sur l'élément couvert lorsque celui-ci est réalisé. Lorsqu'un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, tous les gains ou les pertes cumulés dans le cumul des autres éléments du résultat global demeurent dans les capitaux propres et sont comptabilisés lorsque la transaction prévue est finalement enregistrée dans l'état consolidé des résultats. Lorsqu'il est établi qu'une transaction prévue ne surviendra pas, les gains et les pertes cumulés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont immédiatement comptabilisés dans l'état des résultats consolidés.

Débetures convertibles

Les composantes des débetures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des débetures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêt ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des débetures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces débetures est présentée à titre d'option de conversion des débetures dans les capitaux propres après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revue ultérieurement. Le montant attribué y demeure pendant toute la durée des débetures convertibles connexes. Les frais d'émission des débetures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

La composante passif présentée aux états consolidés de la situation financière augmente sur la durée des débetures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des débetures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des débetures convertibles, est présentée à titre de charges d'intérêts effectifs sur les débetures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débetures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des débetures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance des débetures convertibles, l'élément capitaux propres des débetures convertibles sera transféré au surplus d'apport.

Le 23 mars 2021, la Société a complété le rachat de la totalité des débetures convertibles en circulation.

Frais de financement

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ses emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au résultat net.

Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée au résultat à titre de charges financières.

Un remboursement, que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers, relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Obligation au titre de la retraite et autres avantages du personnel

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies. Un régime à prestations définies a aussi été offert à un nombre restreint d'employés et n'est plus disponible pour de nouveaux employés. Les contributions aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus. Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite, qui comprend les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime en excédent du revenu d'intérêts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global immédiatement sans reclassement ultérieur au résultat.

Rémunération fondée sur des actions**Régime d'options d'achat d'actions**

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur directement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans les états consolidés du résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications selon lesquelles le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au crédit du capital-actions ainsi que le coût de rémunération correspondant qui avait été constaté à titre de surplus d'apport.

Régime d'actions liées au rendement

La Société offre un régime d'actions liées au rendement (ALR) à certains dirigeants et employés de la Société. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles de rendement. Le coût de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est constaté en charges sur la période de service concernée avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La Société comptabilise la charge liée à ce régime en fonction de l'atteinte prévue de cibles de rendement. L'incidence de toute variation du nombre d'ALR à acquérir est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Selon le régime d'ALR, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et comptabilisées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la

juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Le 4 mars 2021, la Société a mis fin au régime ARL de façon définitive.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté dans les fournisseurs et autres créditeurs. Au 25 décembre 2021, aucune UAD n'a été octroyée à ce jour.

Régime d'actionnariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionnariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

Subventions gouvernementales

En 2020, le gouvernement canadien a mis en place une subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), permettant aux entreprises canadiennes de faire face aux défis que pose la pandémie. Certains critères d'admissibilité doivent être rencontrés afin d'être éligible à la SSUC et recevoir une subvention sur les salaires versés aux employés, dont une baisse des revenus admissibles qui varie en fonction des périodes visées. Aussi, le gouvernement canadien a mis en place une subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL ») afin d'aider les entreprises à couvrir une partie de leur loyer et leurs dépenses immobilières. La Société respectait les critères d'admissibilité à ces subventions durant certaines périodes au cours de l'exercice, lui permettant ainsi de compenser une partie de la diminution des ventes et des résultats nets causée par la pandémie. La Société continuera de suivre les développements sur les critères d'admissibilité pour ce qui est de périodes subséquentes.

La Société comptabilise les subventions lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. La subvention est comptabilisée selon la méthode de la réduction des coûts, soit en diminution de la dépense ou de l'actif auquel elle se rapporte.

Normes publiées mais non encore entrées en vigueur**Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2**

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, Présentation des états financiers, pour exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. D'autres modifications d'IAS 1 expliquent la manière dont une entité peut identifier une méthode comptable significative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les informations à fournir sur ses méthodes comptables.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique – Modifications d'IAS 12

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, Impôts sur le résultat, afin de clarifier la façon dont les sociétés doivent comptabiliser l'impôt différé sur certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale génèrent des différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

3 Estimations et jugements significatifs

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose un certain nombre de jugements et des estimations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces jugements et estimations sont fondés sur les faits et l'information obtenue dont dispose la direction. La direction révisé à chaque date de clôture ses jugements et estimations. Les résultats réels peuvent différer des jugements, estimations et hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements et les estimations significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous :

Remises des fournisseurs

La Société constate les remises des fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

Obligation au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de son obligation au titre de la retraite avec le soutien d'actuaire indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société à des facteurs actuariels. Les taux d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de haute qualité et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations constituées.

Actifs d'impôts différés

L'évaluation de la probabilité du bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôts différés pourront être utilisés s'appuie sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que sur les limites d'utilisation des pertes non utilisées. Si une prévision positive de bénéfice imposable indique qu'il est probable que les actifs d'impôts différés soient utilisés, plus particulièrement si cette utilisation n'est soumise à aucune limite de temps, ces actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés en entier. La direction pose ainsi un jugement quant à l'existence de bénéfices imposables suffisants auxquels ces éléments pouvant être imputés en tenant compte de certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes et des faits et des circonstances propres à chacun.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses clés relativement aux résultats opérationnels futurs, tels que le taux de croissance des ventes, le ratio du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ainsi que le taux d'actualisation. Ces hypothèses clés se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs.

4 Secteurs opérationnels

La Société compte deux secteurs opérationnels : Distribution et Grossiste. Ces deux secteurs font l'objet d'un suivi et des décisions stratégiques sont prises en fonction de leurs résultats respectifs. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

Les activités du secteur Distribution comprennent la distribution de produits alimentaires et connexes dans les créneaux de l'hôtellerie, de la restauration, des marchés institutionnels (« HRI ») et celui du marché de détail. Dans ce secteur, la Société distribue des produits spécialisés tels que les viandes, les poissons et les fruits de mer (« Distribution Spécialisée ») ainsi que des produits généralisés alimentaires et connexes (« Distribution Broadline »). Ces différents types de produits sont regroupés sous un seul secteur en raison de leur similitude au niveau de la nature des produits, du type de clients et des méthodes de distribution.

Les activités du secteur Grossiste comprennent la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs à partir de son centre de distribution de Boucherville.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon le BAIIA ajusté, qui correspond aux ventes moins le coût des marchandises vendues et les charges d'exploitation liées aux opérations courantes. Les autres charges sont gérées sur la base consolidée et par conséquent, ne sont pas reflétées dans le BAIIA ajusté. Les éliminations intersectorielles et autres, éliminent toutes transactions intersectorielles comprises dans les résultats d'exploitation de chaque secteur et incluent les activités du siège social. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

	Secteur distribution		Secteur grossiste		Éliminations intersectorielles et autres		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes sectorielles	323 870	307 664	196 054	192 388	(44 163)	(38 733)	475 761	461 319
Charges opérationnelles	308 438	289 428	178 729	175 395	(36 826)	(32 417)	450 341	432 406
BAIIA ajusté	15 432	18 236	17 325	16 993	(7 337)	(6 316)	25 420	28 913

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des résultats des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans les états financiers consolidés de la Société :

	2021	2020
	\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies	8 253	3 798
Charge d'impôts	1 435	1 171
Charges financières	5 109	6 712
Résultat opérationnel	14 797	11 681
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	303	309
(Revenus) frais non liés aux opérations courantes	(3 768)	1 811
Amortissements	14 088	15 112
BAIIA ajusté	25 420	28 913

Ventilation des produits

Les produits du secteur Distribution et Grossiste sont vendus majoritairement au Québec. Les ventes sectorielles en fonction du type de produits font l'objet d'un rapprochement avec les ventes de la Société dans le tableau qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Distribution		
Broadline	243 202	225 701
Spécialisée	80 668	81 963
Total distribution	323 870	307 664
Grossiste	196 054	192 388
Éliminations	(44 163)	(38 733)
Total	475 761	461 319

5 Activités abandonnées

Activités de Distribution broadline en Ontario

Le 11 mai 2020, la Société avait annoncé la clôture de la vente de la majorité des actifs de sa division Summit pour un montant de 9 429 \$. Un montant résiduel de 1 003 \$ a été reçu au cours de l'exercice 2021 comme ajustement final et contrepartie éventuelle en fonction des ventes des 12 mois suivant la transaction.

La Société a reclassé à titre d'activités abandonnées les résultats et les flux de trésorerie des exercices courant et précédent de cette division, séparément des activités poursuivies de la Société.

Le résultat net des activités abandonnées se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Ventes	—	68 822
Coût des marchandises vendues	(1)	62 408
Marge brute	1	6 414
Charges d'exploitation	(96)	9 348
Amortissements	—	2 263
Frais non liés aux opérations courantes (a)	493	11 014
Résultat opérationnel	(396)	(16 211)
Charges financières	3	493
Résultat avant impôts	(399)	(16 704)
Charge (recouvrement) d'impôts	12	(4 294)
Résultat net des activités abandonnées	(411)	(12 410)

(a) Les frais non liés aux opérations courantes relatifs aux activités abandonnées se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Primes de séparation	—	7 741
Provision pour baux déficitaires	—	1 504
Provision pour désuétude des stocks et mauvaises créances	—	490
Perte (gain) sur disposition ⁽¹⁾	428	(1 547)
Frais de fermeture et autres	65	2 826
Total	493	11 014

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2021, le solde de prix de vente à recevoir en lien avec la vente de la division Viandes Décarie en mai 2019 a été diminué d'un montant de 400 \$.

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 181)	(4 730)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 003	6 751
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3)	(3 718)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées	(181)	(1 697)

6 Charges d'exploitation

	Note	2021 \$	2020 \$
Salaires et avantages sociaux ⁽¹⁾	21	42 537	36 156
Contrats de services et portion variable liés aux contrats de location		2 727	2 224
Entretien et maintenance		2 669	2 629
Commodités		3 519	2 970
Autres ⁽²⁾		3 502	4 236
		54 954	48 215

⁽¹⁾ Les salaires et avantages sociaux sont nets de la SSUC acquise relativement à la pandémie d'un montant de 2 332 \$ (6 883 \$ en 2020).

⁽²⁾ Les autres charges sont nettes de la SUCL acquise relativement à la pandémie d'un montant de 415 \$ (184 \$ en 2020).

7 (Revenus) frais non liés aux opérations courantes

Les revenus ou frais non liés aux opérations courantes relatifs aux activités poursuivies se répartissent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Primes de séparation	63	511
Provision pour mauvaises créances ^(a)	—	626
Autres ^(b)	(3 831)	674
	(3 768)	1 811

^(a) Une provision pour mauvaise créance d'un montant de 626 \$ a été comptabilisée en 2020 suite à la fermeture temporaire de certains de nos clients dans le domaine de la restauration due à la pandémie.

^(b) En 2021, le Ministère des finances de l'Ontario (« MFO ») a accepté de rembourser à Colabor une partie d'une pénalité payée en 2017, plus intérêts, comme règlement final à l'avis d'opposition déposé par Colabor en 2017. En effet, en 2017, Colabor avait reçu et payé un avis de cotisation d'un montant de 6 367 \$ provenant du MFO en lien avec des activités commerciales concernant la vente de produits du tabac ayant eu lieu entre 2013 et 2016 au sein d'une division en Ontario. Colabor avait porté la cause en appel en 2019. Cette somme devrait être reçue au cours du premier trimestre de 2022. Ce revenu est net de frais juridiques et autres charges en lien avec des activités non courantes qui sont aussi comptabilisés dans les autres charges non récurrentes.

Le 24 février 2020, la Société a annoncé que l'option de Dubé & Loiselle inc., acquise en 2016 pour une somme de 500 \$, n'avait pas été exercée. Cette somme a été radiée lors du premier trimestre 2020.

8 Impôts sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôts différés relatifs aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière.

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020 :

	2021	2020
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles		
Exercice considéré	19	13
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(74)	(41)
	(55)	(28)
Impôts différés		
Ajustements au titre des exercices antérieurs	303	229
Création et renversement des différences temporaires	1 187	970
	1 490	1 199
Charges d'impôts	1 435	1 171

La différence entre le taux effectif de la charge d'impôts sur le résultat et le taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux des impôts sur le résultat au Canada résulte des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Résultat avant impôts	9 688	4 969
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	26,50 %	26,50 %
Charges d'impôts au taux d'imposition statutaire	2 567	1 317
Éléments non déductibles et non imposables fiscalement	(1 373)	266
Ajustement des attributs fiscaux	229	188
Autres	12	(600)
Charges d'impôts	1 435	1 171

Pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

La variation nette des actifs et des passifs d'impôts différés, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes administrations fiscales, se présente comme suit :

	2021			
	Solde au début de l'exercice	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	4 227	(2 714)	—	1 513
Immobilisations corporelles	156	705	—	861
Immobilisations incorporelles	(855)	654	—	(201)
Goodwill	949	(10)	—	939
Frais relatifs à l'émission de dettes, actions et débetures	197	(170)	—	27
Provisions	136	394	—	530
Autres	1 516	(360)	(69)	1 087
Actifs (passifs) nets d'impôts différés	6 326	(1 501)	(69)	4 756

	2020			
	Solde au début de l'exercice	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	1 589	2 638	—	4 227
Immobilisations corporelles	(126)	282	—	156
Immobilisations incorporelles	(2 241)	1 386	—	(855)
Goodwill	949	—	—	949
Frais relatifs à l'émission de dettes, actions et débetures	124	73	—	197
Provisions	454	(318)	—	136
Autres	1 508	(232)	240	1 516
Actifs nets d'impôts différés	2 257	3 829	240	6 326

	2021	2020
	\$	\$
Présenté dans les:		
Actifs d'impôts différés	4 775	6 351
Passifs d'impôts différés	(19)	(25)
	4 756	6 326

Au 25 décembre 2021, la Société a des pertes en capital totalisant 5 342 \$ (4 942 \$ en 2020) pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Les pertes autres qu'en capital expireront entre 2038 et 2040.

La Société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôt différés relativement aux différences temporaires découlant de ses participations dans des filiales, car la Société ne s'attend pas à ce que ces bénéfices soient rapatriés et qu'ils deviennent imposables pour la Société dans un avenir prévisible.

9 Résultat net par action

Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base et dilué par action :

	2021	2020
	\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies	8 253	3 798
Résultat net lié aux activités abandonnées	(411)	(12 410)
Résultat net	7 842	(8 612)
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation	101 893 919	101 640 026
Incidences des options sur actions dilutives	729 987	—
Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation	102 623 906	101 640 026
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	0,08	0,04
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	—	(0,12)
Résultat net par action de base et dilué	0,08	(0,08)

Au 25 décembre 2021, 3 443 995 options (2 658 982 options en 2020) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action puisque leur incidence a un effet non dilutif, de même que 20 000 000 débetures convertibles en 2020.

10 Clients et autres débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	32 381	26 167
Remises des fournisseurs à recevoir	5 863	5 254
Autres	7 501	2 995
	45 745	34 416

Les comptes clients de la Société ont été examinés afin de détecter des indicateurs de moins-value. Le taux de défaut de paiements des comptes clients de la Société est faible, soit inférieur à 0,5 %. Le classement chronologique des comptes clients n'ayant pas subi de moins-value se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Courant	31 885	24 716
Arriéré de 31 à 60 jours	496	1 451
	32 381	26 167

L'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des comptes clients se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 140	906
Charge de l'exercice	224	1 155
Radiations	(690)	(921)
Solde à la fin de l'exercice	674	1 140

L'exposition maximale au risque de crédit de la Société à la date de divulgation se rapproche de la valeur comptable de chaque catégorie de créances mentionnée ci-dessus.

11 Immobilisations corporelles

	Équipements	Véhicules routiers	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice clos le 25 décembre 2021					
Valeur nette comptable au début	2 615	261	1 307	1 939	6 122
Acquisitions	669	—	386	672	1 727
Dispositions liées aux activités poursuivies	—	(4)	—	—	(4)
Amortissements	(992)	(85)	(555)	(645)	(2 277)
Valeur nette comptable à la fin	2 292	172	1 138	1 966	5 568

Au 25 décembre 2021					
Coût	16 361	2 885	6 321	8 624	34 191
Amortissement et perte de valeur cumulés	(14 069)	(2 713)	(5 183)	(6 658)	(28 623)
Valeur nette comptable	2 292	172	1 138	1 966	5 568

	Note	Équipements	Véhicules routiers	Matériel informatique	Améliorations locatives	Véhicules routiers détenus à titre de location-financement	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice clos le 26 décembre 2020							
Valeur nette comptable au début		3 385	393	1 010	2 758	2 940	10 486
Acquisitions		731	—	699	133	—	1 563
Dispositions liées aux activités poursuivies		—	(26)	—	—	—	(26)
Dispositions liées aux activités abandonnées		(291)	—	(20)	—	—	(311)
Amortissements		(1 210)	(106)	(382)	(815)	—	(2 513)
Perte de valeur	14	—	—	—	(137)	—	(137)
Adoption d'IFRS 16		—	—	—	—	(2 940)	(2 940)
Valeur nette comptable à la fin		2 615	261	1 307	1 939	—	6 122

Au 26 décembre 2020							
Coût		15 693	3 791	5 935	7 950	—	33 369
Amortissement et perte de valeur cumulés		(13 078)	(3 530)	(4 628)	(6 011)	—	(27 247)
Valeur nette comptable		2 615	261	1 307	1 939	—	6 122

12 Immobilisations incorporelles

	Logiciels de distribution	Relations clients	Marques de commerce	Total
	\$	\$	\$	\$
Exercice clos le 25 décembre 2021				
Valeur nette comptable au début	1 230	16 797	8 542	26 569
Acquisitions	511	—	—	511
Amortissements	(516)	(3 709)	—	(4 225)
Valeur nette comptable à la fin	1 225	13 088	8 542	22 855

Au 25 décembre 2021				
Coût	9 620	90 769	8 542	108 931
Amortissement et perte de valeur cumulés	(8 395)	(77 681)	—	(86 076)
Valeur nette comptable	1 225	13 088	8 542	22 855

	Logiciels de distribution	Bonis à la signature	Relations clients	Marques de commerce	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice clos le 26 décembre 2020					
Valeur nette comptable au début	1 090	186	21 643	8 542	31 461
Acquisitions	678	—	—	—	678
Amortissements	(538)	(186)	(4 846)	—	(5 570)
Valeur nette comptable à la fin	1 230	—	16 797	8 542	26 569

Au 26 décembre 2020					
Coût	9 109	2 999	90 769	8 542	111 419
Amortissement et perte de valeur cumulés	(7 879)	(2 999)	(73 972)	—	(84 850)
Valeur nette comptable	1 230	—	16 797	8 542	26 569

La durée de vie moyenne pondérée restante des actifs intangibles amortissables à durée de vie définie est de 3,4 années.

13 Contrats de location

i) La Société en tant que preneur

Les principaux actifs au titre de droits d'utilisation détenus en vertu des contrats de location conclus par la Société se composent de bâtiments et véhicules routiers et autres.

Au 25 décembre 2021, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	Bâtiments \$	Véhicules routiers et autres \$	Total \$
Exercice clos le 25 décembre 2021			
Valeur nette comptable au début	28 449	10 001	38 450
Nouveaux baux	2 672	—	2 672
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	—	(65)	(65)
Amortissement	(5 639)	(1 947)	(7 586)
Valeur nette comptable à la fin	25 482	7 989	33 471
Au 25 décembre 2021			
Coût	36 466	13 803	50 269
Amortissement et perte de valeur cumulés	(10 984)	(5 814)	(16 798)
Valeur nette comptable	25 482	7 989	33 471

Pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Au 26 décembre 2020, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	Bâtiments	Véhicules routiers et autres	Total
	\$	\$	\$
Exercice clos le 26 décembre 2020			
Valeur nette comptable à l'adoption d'IFRS 16	41 690	15 747	57 437
Nouveaux baux	2 003	430	2 433
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	(394)	(32)	(426)
Reprise de valeur	650	1 132	1 782
Amortissement	(6 933)	(2 339)	(9 272)
Résiliations et ajustements liés aux activités abandonnées	(8 567)	(4 937)	(13 504)
Valeur nette comptable à la fin	28 449	10 001	38 450
Au 26 décembre 2020			
Coût	34 475	14 566	49 041
Amortissement et perte de valeur cumulés	(6 026)	(4 565)	(10 591)
Valeur nette comptable	28 449	10 001	38 450

La Société effectue des paiements variables au titre de la location. Ces frais sont comptabilisés dans les charges d'exploitation pour un total de 1 953 \$ en 2021 (1 611 \$ en 2020).

Au 25 décembre 2021, les variations d'obligations locatives s'établissaient comme suit :

	Bâtiments	Véhicules routiers et autres	Total
	\$	\$	\$
Exercice clos le 25 décembre 2021			
Valeur nette comptable au début	33 268	8 365	41 633
Nouveaux baux	2 672	—	2 672
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	—	(67)	(67)
Paiements de loyers	(7 135)	(3 127)	(10 262)
Intérêts sur les obligations	981	342	1 323
Valeur nette comptable à la fin ^(a)	29 786	5 513	35 299
Courant	5 299	2 529	7 828
Non courant	24 487	2 984	27 471

^(a) La valeur nette comptable de l'obligation locative comprend un montant de 3 405 \$ en 2021 relié à l'actif en sous-location tel qu'expliqué à ci-dessous à ii).

Au 26 décembre 2020, les variations d'obligations locatives s'établissaient comme suit :

	Bâtiments	Véhicules routiers et autres	Total
	\$	\$	\$
Exercice clos le 26 décembre 2020			
Valeur nette comptable à l'adoption d'IFRS 16	44 996	16 776	61 772
Nouveaux baux	2 003	430	2 433
Résiliations et ajustements liés aux activités poursuivies	(394)	—	(394)
Paiements de loyers	(8 663)	(4 611)	(13 274)
Intérêts sur les obligations	1 475	552	2 027
Résiliations et ajustements liés aux activités abandonnées	(6 149)	(4 782)	(10 931)
Valeur nette comptable à la fin ^(a)	33 268	8 365	41 633
Courant	5 853	2 975	8 828
Non courant	27 415	5 390	32 805

^(a) La valeur nette comptable de l'obligation locative comprend un montant de 4 192 \$ en 2020 relié à l'actif en sous-location tel qu'expliqué à ci-dessous à ii)

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,12 % au 25 décembre 2021 (4,21 % au 26 décembre 2020). La durée de vie résiduelle pondérée des contrats de location au 25 décembre 2021 était de 3,6 ans (3,8 ans au 26 décembre 2020)

Les loyers minimums futurs à payer aux termes des contrats de location définis ci-dessus au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	\$
2022	8 891
2023	5 528
2024	5 186
2025	4 537
2026	2 849
2027 et suivants	12 502
	39 493

ii) La Société en tant que bailleur

La Société agit à titre de bailleur intermédiaire pour un contrat de sous-location de bâtiments

Contrats de location-financement

En 2021, la Société a comptabilisé des produits financiers de 137 \$ (35 \$ en 2020). Les loyers minimums futurs à recevoir relativement au bâtiment sous-loué s'établiront comme suit :

	\$
2022	915
2023	915
2024	915
2025	915
2026 et suivants	—
Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés	3 660
Produits financiers non perçus	(255)
Débiteurs liés au contrat de sous-location	3 405
Courant	806
Non courant	2 599

Les loyers minimums à recevoir sont inclus dans les Autres actifs au bilan.

14 Perte de valeur

Goodwill et marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce par UGT se détaille comme suit :

	2021		2020	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$
Division Boucherville	50 359	6 700	50 359	6 700
Division Norref	20 454	1 842	20 454	1 842
	70 813	8 542	70 813	8 542

À chaque fin d'exercice, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour évaluer la valeur recouvrable des UGT, la Société a établi des projections des flux de trésorerie pour les cinq prochains exercices sur la base du budget. Les projections de flux de trésorerie au-delà de l'exercice couvert par le budget ont été établies en leur appliquant un taux de croissance stable des ventes pour les années futures, ce taux n'excédant pas le taux de croissance moyen à long terme pour les secteurs d'activité de la Société.

Les projections de flux de trésorerie actualisées ont été préparées par la direction en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures observables par la Société et selon certaines hypothèses clés :

- En 2021, la Société a utilisé des taux moyens de croissance des ventes allant de 2,0 % à 12,6 % (de 2,0 % à 14,8 % en 2020).
- Le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement est basé sur le budget interne pour 2022. Le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement de 2023 à 2026, ainsi que les valeurs finales, ont été extrapolés à l'aide de ces taux de croissance basés essentiellement sur l'indice des prix à la consommation ainsi que les données observables du marché dans lesquels les UGT évoluent.
- En 2021, la Société a utilisé un taux d'actualisation de 10,0 % (taux de 9,4 % en 2020). Ce taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital de la Société et pour des entreprises œuvrant dans le même secteur d'activités que l'UGT.

Aucune baisse valeur n'a été constatée au 25 décembre 2021. Il existe, par contre, une incertitude quant à l'UGT de Norref puisque des changements défavorables dans une ou des combinaisons d'hypothèses clés de la Société pourraient entraîner une variation importante de la valeur recouvrable de ces actifs. À la suite du test de dépréciation de cet UGT, la Société a conclu que la valeur recouvrable était de 1 669 \$ supérieure à la valeur comptable.

Toute chose étant égale par ailleurs, une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % réduirait l'excédent de 1 861 \$ et une diminution de la marge sur le BAIIA de 0,5 % réduirait l'excédent de 4 836 \$.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Une perte de valeur de 137 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice 2020 sur les actifs de Summit et est incluse dans le résultat net lié aux activités abandonnées.

15 Fournisseurs et autres créditeurs

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs	31 882	26 504
Salaires et rémunération connexe à payer	3 362	4 578
Autres	8 423	7 437
	43 667	38 519

16 Dette à long terme

	Au 25 décembre 2021	Au 26 décembre 2020
	\$	\$
Facilité de crédit ^(a)		
Prêt à terme	28 500	—
Crédit rotatif	7 000	—
Dettes subordonnées ^(b)	15 000	12 000
Moins frais de financement non amortis	(511)	(140)
Total de la dette	49 989	11 860
Versements exigibles à moins d'un an	3 000	—
Total de la dette à long terme	46 989	11 860

^(a) Facilité de crédit

Une entente a été conclue par la Société le 18 février 2021 et amendée le 17 septembre 2021, relativement à une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang d'un montant autorisé de 80 000 \$, incluant un prêt à terme de 30 000 \$ et d'un crédit rotatif de 50 000 \$, dont 5 000 \$ en marge de crédit d'exploitation. La facilité porte intérêt au coût des fonds majorés de 1,75 % à 3,25 % selon les ratios de levier financier de la Société. La facilité est garantie par les actifs de la Société et de ceux de certaines filiales et prévoit des limites quant aux opérations et aux activités, particulièrement en ce qui a trait aux investissements autorisés ainsi qu'à certains ratios financiers surtout liés au BAIIA ajusté consolidé, aux charges financières et à la dette totale lesquels étaient respectés au 25 décembre 2021. Le prêt à terme est remboursable trimestriellement pour un montant annuel de 3 000 \$ dont deux premières tranches, pour un total de 1 500 \$, ont été remboursées au cours de l'exercice 2021. De gré à gré, la facilité de crédit peut être augmentée de 20 000 \$ et vient à échéance le 18 février 2025. Au 25 décembre 2021, 41 986 \$ est disponible sur la facilité de crédit.

^(b) Dettes subordonnées

Une entente a été conclue par la Société le 18 février 2021 et amendée le 28 septembre 2021, relativement à une nouvelle dette subordonnée d'un montant de 20 000 \$, dont 15 000 \$ a été déboursé à la signature de l'entente et un solde de 5 000 \$ supplémentaire qui était disponible jusqu'au 18 février 2022 au gré de la Société. La dette subordonnée porte intérêt au taux de 7,25 % à 8,25 % selon les ratios de levier financier, payable trimestriellement et vient à échéance en entier le 18 février 2026. La dette subordonnée est garantie par une sûreté sur tous les actifs présents et futurs de la Société, garantie qui est subordonnée à la garantie de premier rang consentie pour la facilité de crédit.

La totalité de la dette subordonnée existante au 26 décembre 2020 d'un montant 12 000 \$ a été remboursé le 18 février 2021.

Des frais de financement de 619 \$ ont été engagés au cours de l'exercice 2021 relativement aux signatures de ces deux ententes de crédit.

17 Débentures

	Au 25 décembre 2021 \$	Au 26 décembre 2020 \$
Débentures convertibles	—	50 000
Moins frais de financement non amortis	—	(188)
	—	49 812

Le 23 mars 2021, la Société a complété le rachat de la totalité des débentures convertibles en circulation d'un capital global du principal impayé de 49 316 \$. Suite aux conversions décrites à la note 19, le solde de 49 316 \$ a été racheté au prix de 1 000 \$ par débenture, plus l'intérêt couru et impayé jusqu'au, mais en excluant le 23 mars 2021. Un montant de 1 718 \$ représentant l'élément capitaux propres des débentures convertibles a été transféré au surplus d'apport en lien avec les débentures pour lesquelles l'option de conversion n'a pas été exercée à la date d'échéance.

Les débentures convertibles qui étaient inscrites à la cote de la bourse de Toronto sous le symbole GCL.DB.A ont été retirées de la cote de la bourse le 23 mars 2021.

18 Provisions

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 436	1 210
Révision des hypothèses	—	(360)
Ajout de provision ⁽¹⁾	—	10 503
Provisions utilisées au cours de l'exercice ⁽¹⁾	(1 383)	(9 917)
Solde à la fin de l'exercice	53	1 436
Courantes	53	1 436
Non courantes	—	—
Solde à la fin de l'exercice	53	1 436

⁽¹⁾ La fermeture de ses centres de distribution situés à Ottawa et à London résultant de l'annonce faite par la Société en janvier 2020 et celui situé à Mississauga en juillet 2020 a entraîné des frais non liés aux opérations courantes. Au 25 décembre 2021, des sommes impayées pour prime de séparation d'un montant de 47 \$ et pour baux déficitaires de 6 \$ sont incluses dans les Fournisseurs et autres créiteurs au bilan (300 \$ et 1 136 \$ au 26 décembre 2020).

19 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées qui peuvent être émises en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

Actions ordinaires émises et entièrement libérées

	Au 25 décembre 2021		Au 26 décembre 2020	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
En circulation au début de l'exercice	101 681 285	256 300	101 677 932	256 296
Émission	273 600	708	3 353	4
En circulation à la fin de l'exercice	101 954 885	257 008	101 681 285	256 300

Il n'y avait aucune action privilégiée en circulation pendant les périodes visées.

En date du 18 février 2021, la Société avait annoncé son intention de procéder au rachat anticipé de la totalité des débentures convertibles émises et en circulation. Les modalités des débentures convertibles donnaient le droit aux porteurs de convertir, avant la date de rachat annoncée du 23 mars 2021, leurs débentures convertibles à un prix de conversion de 2,50 \$ par action. Selon ces modalités, le 17 mars 2021, 267 600 actions ordinaires ont été émises pour un montant total de 669 \$ et le 22 mars 2021, 6 000 actions ordinaires ont été émises pour un montant total de 15 \$.

Le 21 octobre 2020, 3 353 actions ordinaires ont été émises dans le cadre de la conversion d'options d'achat d'actions pour un montant de 4 \$.

20 Engagements

La Société s'est engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour l'entretien dont la durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes allant jusqu'en juillet 2026. Les paiements minimaux futurs de la Société se détaillent comme suit au 25 décembre 2021 :

Moins de 1 an	\$ 963
De 1 an à 5 ans	546
	1 509

21 Rémunération du personnel

a) Charges au titre des avantages du personnel

	Note	2021 \$	2020 \$
Salaires	6	32 662	25 759
Coût des avantages sociaux		7 084	7 765
Charges relatives au régime de rémunération à base d'actions		304	309
Retraite – régimes à cotisations définies		780	723
Retraite – régimes gouvernementaux à cotisations définies		1 707	1 600
		42 537	36 156

b) Rémunération du personnel fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires de la Société (ci-après les « Actions »). Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

Le nombre maximum d'Actions pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'Actions en circulation au moment de l'attribution, et le nombre total d'Actions réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut, en aucun cas, dépasser plus de 5 % des Actions. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'Actions pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires de la Société devront l'approuver de nouveau tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle de la Société.

Le prix auquel les Actions peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des Actions sur une période de cinq jours de séance à la Bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (ci-après un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution, ou selon une condition de performance. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le septième ou le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (ci-après la « date d'expiration »), et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'Actions en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des Actions à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'Actions à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a procédé à 1 680 000 octrois d'options d'achat d'Actions ordinaires de la Société (aucun octroi en 2020). La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice 2021 :

	2021
	Octroi de l'exercice
Moyenne pondérée des justes valeurs des options	0,46 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,85 %
Volatilité prévue de l'action	61 %
Dividende annuel prévu	—
Durée prévue	4,9 ans
Moyenne pondérée du prix de l'action à la date d'attribution	1,12 \$
Moyenne pondérée du prix d'exercice à la date d'attribution	1,12 \$

Pour les exercices clos le 25 décembre 2021 et le 26 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

Un sommaire de la situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices sont présentés dans le tableau suivant :

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	2 658 982	0,84	3 416 471	0,94
Attribuées	1 680 000	1,12	—	—
Exercées	—	—	(12 500)	0,60
Annulées	(60 000)	0,76	(375 000)	0,75
Expirées	(105 000)	2,27	(369 989)	1,84
En circulation à la fin de l'exercice	4 173 982	0,92	2 658 982	0,84
Options pouvant être exercées	1 811 482	0,89	1 471 436	1,04

Les options annulées ont entraîné un renversement de la charge liée au régime de rémunération à base d'action d'un montant de 14 \$ en 2021 (87 \$ en 2020).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 25 décembre 2021 :

Date d'octrois	Année d'expiration	Prix de levée \$	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options pouvant être exercées
juin 2015	2022	1,04	110 000	110 000
octobre 2016	2026	0,88	500 000	500 000
décembre 2016	2026	1,36	518 982	518 982
mai 2019	2029	0,60	335 000	167 500
août 2019	2029	0,94	30 000	15 000
novembre 2019	2029	0,47	1 000 000	500 000
mars 2021	2031	1,09	200 000	—
mars 2021	2031	1,08	150 000	—
mai 2021	2031	1,11	300 000	—
juin 2021	2031	1,11	30 000	—
août 2021	2031	1,14	1 000 000	—
			4 173 982	1 811 482

Régime d'actions liées au rendement

Aux termes du régime d'ALR de la Société, établi le 28 avril 2010, des actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés de la Société. Un fiduciaire nommé pour l'administration du régime d'ALR acquiert, si nécessaire, des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les actions ordinaires sont acquises après une durée maximale de trois ans, sur la base de cibles de rendement. À la date d'acquisition, les participants au régime d'ALR recevront les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte entre la date d'octroi des actions ordinaires et la date d'acquisition applicable. Les octrois d'actions ordinaires non acquis par un participant seront annulés si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou s'il est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires faisant l'objet des octrois annulés feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires seront également remis à la Société.

Au 25 décembre 2021, aucune action ordinaire ne peut être acquise par les participants du régime au cours de l'action. En 2021, aucune action liée au rendement n'a été émise.

La Société a mis fin à ce régime ALR de façon définitive le 4 mars 2021.

c) Obligation au titre de la retraite et des autres avantages du personnel

Au 25 décembre 2021, la Société maintenait un régime de retraite à prestations définies et contribuait à des régimes de retraite à cotisations définies.

Le régime de retraite à prestations définies a été offert à un nombre restreint d'employés et n'est pas disponible pour de nouveaux employés. Selon le régime, un certain pourcentage du salaire est versé en composante de retraite chaque année. En vertu de ce régime, les prestations de retraite sont versées lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de la retraite.

Depuis le 1^{er} mars 2017, les membres actifs du régime ont cessé d'accumuler des prestations. L'annonce de la clôture de la vente de la majorité des actifs de la division Summit a entraîné la fin d'emploi de tous les employés actifs restants du régime ainsi qu'un règlement. Le 26 février 2021, la Société a approuvé la liquidation complète du régime en date du 31 mai 2021. Au 25 décembre 2021, le processus légal relatif à liquidation du régime n'est pas complété.

Les informations relatives au régime de retraite à prestations définies se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	9 034	9 890
Coût financier	208	283
Prestations versées	(333)	(311)
Écart actuariel	(443)	1 135
Paievements de prestations à l'égard d'un règlement	—	(2 430)
Perte actuarielle liée à un règlement	—	467
Solde à la fin de l'exercice	8 466	9 034

	2021	2020
	\$	\$
Actifs du régime		
Juste valeur au début de l'exercice	6 147	8 337
Revenu d'intérêts	148	227
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	(326)	236
Cotisations de l'employeur	174	102
Frais administratifs	(2)	(14)
Prestations versées	(333)	(311)
Paiements de prestations à l'égard d'un règlement	—	(2 430)
Juste valeur à la fin de l'exercice	5 808	6 147
Situation de capitalisation – Déficit au titre de la retraite	(2 658)	(2 887)

La composition des actifs du régime se détaille comme suit pour chacun des exercices 2021 et 2020:

				2021
	Coté	Non coté	Total	Total
	\$	\$	\$	%
Instruments de créances - Niveau 2				
Obligations de sociétés	508	—	508	8,7 %
Contrat de rente viagère - Niveau 3	—	5 300	5 300	91,3 %
Total des actifs	508	5 300	5 808	100,0 %

	Coté \$	Non coté \$	Total \$	2020 Total %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	285	—	285	4,6 %
Instruments de capitaux propres - Niveau 1				
Canada	798	—	798	13,0 %
International	1 401	—	1 401	22,8 %
	2 199	—	2 199	35,8 %
Instruments de créances - Niveau 2				
Obligations de sociétés	3 166	—	3 166	51,5 %
Biens immobiliers - Niveau 3	—	497	497	8,1 %
Total des actifs	5 650	497	6 147	100,0 %

La charge de retraite du régime à prestations définies se présente comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Intérêts nets	60	56
Frais administratifs	2	14
Pertes actuarielles d'un règlement	—	467
Montant comptabilisé en résultat net des activités abandonnées	62	537

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite se présente comme suit:

	2021 \$	2020 \$
Écart actuariel		
Changement des hypothèses financières	443	(1 135)
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	(326)	236
Montant comptabilisé en autres éléments du résultat global	117	(899)

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes :

	2021	2020
Coût des avantages		
Taux d'actualisation	2,45 %	3,15 %
Taux de croissance de la rémunération	s.o.	s.o.
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,00 %	2,45 %
Taux de croissance de la rémunération	s.o.	s.o.

L'hypothèse relative au taux de mortalité est fondée sur la table de mortalité des retraités canadiens des régimes du secteur privé (CPM2014Priv), publiée par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

Une variation de 0,5 point de pourcentage du taux d'actualisation utilisé dans les hypothèses actuarielles aurait l'incidence suivante sur l'obligation au titre de la retraite, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	2021	2020
	\$	\$
Hausse du taux d'actualisation de 0,5 %	(433)	(509)
Baisse du taux d'actualisation de 0,5 %	477	563

22 Charges financières et charges financières payées

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts sur la facilité de crédit	1 302	822
Intérêts sur la dette subordonnée	1 131	1 009
Intérêts effectifs sur les débentures	934	3 227
Intérêts sur les obligations locatives	1 324	1 552
Autres	418	102
Charges financières	5 109	6 712
Variation des intérêts courus à payer	(353)	—
Charge de désactualisation financière sur la débenture	(188)	(236)
Amortissement des frais de financement	(248)	(122)
Charges financières payées	4 320	6 354

23 Flux de trésorerie

Variation nette du fonds de roulement

La variation nette du fonds de roulement entre les deux fins d'exercice en tenant compte des éléments du fonds de roulement pris en charge lors de la cession d'une filiale en propriété exclusive se présente comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	(11 779)	14 547
Stock	(3 426)	6 937
Autres actifs	258	705
Fournisseurs et autres créditeurs	5 125	(11 529)
Autres passifs	(953)	(1 344)
	(10 775)	9 316

Variation dans les passifs relatifs aux activités de financement :

	Obligations locatives	Facilité de crédit	Dettes subordonnée	Débentures convertibles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 26 décembre 2020	41 633	—	11 860	49 812	103 305
Flux monétaires	(8 162)	35 500	3 000	(49 316)	(18 978)
Variations des éléments hors trésorerie					
Frais de refinancement payés	—	(393)	(226)	—	(619)
Autres mouvements non monétaires	1 828	189	59	(496)	1 580
Solde au 25 décembre 2021	35 299	35 296	14 693	—	85 288

	Obligations découlant de contrat de location	Obligations locatives	Facilité de crédit	Dettes subordonnée	Débentures convertibles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 décembre 2019	3 967	—	1 979	14 963	49 576	70 485
Flux monétaires	—	(7 962)	(2 000)	(3 000)	—	(12 962)
Variations des éléments hors trésorerie						
Frais de financement payés	—	—	—	(204)	—	(204)
Autres mouvements non monétaires	—	(12 177)	21	101	236	(11 819)
Adoption d'IFRS 16	(3 967)	61 772	—	—	—	57 805
Solde au 26 décembre 2020	—	41 633	—	11 860	49 812	103 305

24 Instruments financiers

A) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La valeur comptable et la juste valeur des autres instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se détaillent comme suit :

	2021		2020	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actif financier				
Non courant				
Instrument financier dérivé	145	145	—	—
Passifs financiers				
Courants				
Débitures convertibles	—	—	49 812	49 500
Non courants				
Facilité de crédit	35 185	35 500	—	—
Dette subordonnée	14 804	15 000	11 860	11 969
	49 989	50 500	61 672	61 469

La juste valeur de la facilité de crédit est comparable à la valeur comptable, étant donné que le taux d'intérêt fluctue en fonction du taux du marché avec des conditions comparables à celles prévalant sur le marché.

La juste valeur de la dette subordonnée a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux de 7,25 % (6,5 % au 26 décembre 2020), soit le taux en vigueur de la dette subordonnée.

De plus, en avril 2021, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 15 000 \$ dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur une portion de sa facilité de crédit à compter de mars 2022, et ce jusqu'à l'échéance en 2025. Le taux d'intérêt fixé par le contrat de swap est de 1,43 %. Les conditions permettant d'appliquer la comptabilité de couverture ayant été réunies, les variations de juste valeur sont donc comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler le contrat à chaque date de clôture. Au 25 décembre 2021, la juste valeur du swap de taux d'intérêt est un actif d'un montant de 145 \$ comptabilisé à la rubrique Autres dans les actifs non courants à l'état consolidé de la situation financière.

Évaluation de la juste valeur

Lorsqu'elle évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société se base le plus possible sur des données observables du marché. Les justes valeurs sont présentées selon la hiérarchie des justes valeurs, qui regroupe trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1: prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3: données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Au 25 décembre 2021, la Société a classé l'évaluation de la juste valeur de la facilité de crédit, de la dette subordonnée et du contrat de swap de taux d'intérêt selon le niveau 2. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice 2021.

B) Gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société et vise à protéger la Société contre les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillées ci-après. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risque de taux d'intérêt

La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1,0 % du taux d'intérêt aurait une incidence de 612 \$ sur la résultant en 2021 (néant en 2020).

De plus, en avril 2021, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 15 000 \$ avec une institution financière dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur une portion de sa facilité de crédit à compter de mars 2022, et ce jusqu'à l'échéance en 2025. La Société révisé périodiquement le niveau de la dette sur laquelle les taux d'intérêt devront être fixés.

Risque de crédit

La valeur comptable des clients et autres débiteurs et des autres actifs aux états consolidés de la situation financière représente le montant maximal du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients et autres actifs. Le risque de crédit lié aux comptes clients est diversifié. La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. Au 25 décembre 2021, la Société détient des garanties pour 1,4 % des comptes clients (1,8 % au 26 décembre 2020). De plus, à la suite du début de la pandémie, les termes de paiement de certains clients ont été modifiés pour des paiements d'avance ou sur livraison afin de minimiser les risques de crédit.

La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Ces prévisions sont mises à jour sur une base régulière. Selon nos prévisions mises à jour avec l'information dont la direction dispose actuellement, la Société s'attend à être en mesure de rencontrer ses obligations des 12 à 15 prochains mois par l'utilisation des flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et des fonds disponibles sur la facilité de crédit en place.

Les flux de trésorerie non actualisés, incluant capital et intérêts liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

		2021			
	Valeur comptable	Échéance avant 12 mois	Échéances 1 an à 3 ans	Échéances 3 ans à 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédateurs	43 667	43 667	—	—	43 667
Facilité de crédit	35 185	4 434	8 897	26 837	40 168
Dettes subordonnées	14 804	1 088	2 175	16 269	19 532
	93 656	49 189	11 072	43 106	103 367

25 Gestion du capital

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Tout comme en 2020, le capital de la Société est composé de la trésorerie et de l'équivalent de trésorerie, de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son état de la situation financière. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires, émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

Au 25 décembre 2021 et au 26 décembre 2020, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives sur ses dettes et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de gestion de capital.

26 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Transactions avec Dubé & Loiselle inc., une entité détenue par un administrateur de la Société

	2021	2020
	\$	\$
Ventes	18 957	15 884
Clients et autres débiteurs, nets des remises à payer ^(a)	1 223	187

^(a) En 2021, les remises de 1 683 \$ (1 193 \$ en 2020) ont été effectuées conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Dubé & Loiselle inc., dans le cours normal des affaires, et sont comptabilisées en diminution des ventes.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de la haute direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires, incluant les primes et allocations spéciales	3 438	2 772
Jetons de présence	396	365
Coût des avantages sociaux	145	191
Total des avantages à court terme du personnel	3 979	3 328
Régimes de retraite à cotisations définies	184	100
Rémunération à base d'actions	278	289
Total de la rémunération	4 441	3 717

27 Éventualité

Depuis le deuxième trimestre de 2019, une poursuite d'un client d'un montant de 5 250 \$ (4 200 \$ US) est en cours contre la Société, alléguant un défaut aux termes de l'entente. La Société entend se défendre vigoureusement.